Retraite des instituteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 11

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

	Effectif en juillet	Sortis	Total
Ire française	15	4	19
IIme »	15	1	16
IIIme »	17	1	18
IVme »	18	—	18
Elèves français	65	6	71

	Effectif en juillet	Sortis	Total
Ire allemande	15	1	16
IIIme »	6	1	7
IVme »	5	—	5
Elèves allemands	26	2	28
Total	91	8	99

RETRAITE DES INSTITUTEURS

Elle fut fréquentée par 89 instituteurs, ce qui représente plus du tiers du personnel enseignant masculin du canton. La personnalité du prédicateur, qui fut Monseigneur l'Evêque du diocèse lui-même, exerça sans doute quelque influence sur les déterminations des hésitants ; mais nous sommes persuadés que le chiffre aurait été imposant quand même, quel qu'ait été l'orateur attendu ; la retraite était désirée et réclamée. Elle deviendra, nous l'espérons, une institution régulière qui se renouvellera tous les trois ans.

A cet effet, un fonds a été constitué, dont le premier appoint fut la somme de 300 fr. léguée par M. le directeur Dessibourg à la Direction de l'Instruction publique en retour de l'autorisation d'être inhumé dans l'église de Hauterive. Les retraitants de 1925 ont bien voulu y consacrer une contribution volontaire qui a produit 110 fr. La fondation est donc maintenant de 610 fr., grâce à un don anonyme de 200 fr., reçu en novembre dernier. Que les instituteurs qui désirent faire une bonne œuvre au cours de leur vie ou après leur mort pensent au fonds des retraites spirituelles et les favorisent d'un don. Les retraites, tous les instituteurs qui sont venus ces derniers jours à Hauterive seront unanimes à le proclamer, sont un puissant réconfort pour l'esprit et le cœur ; elles ne contribuent pas peu à maintenir l'esprit chrétien dans nos écoles, à nous mettre en garde contre le découragement, le matérialisme et les nouveautés dangereuses, sinon nettement antichrétiennes, dans le monde des idées ou de la pratique pédagogique.

Quant à la retraite elle-même, quelle ne doit pas être la reconnaissance de tous à l'égard de Monseigneur, qui, accablé de préoccupa-

tions et d'affaires, a bien voulu quand même se charger de quatre instructions par jour, des confessions et des cérémonies ordinaires à ces sortes d'exercices. Quelle fut sa parole, avec quelle attention affectueuse elle fut écoutée, un des participants le dira dans le prochain numéro.

Mais qu'il nous soit permis de reproduire la pensée que Monseigneur a mise sur le souvenir qui fut distribué à chacun : « Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver, dans une foi vive et dans une fidélité constante à mes devoirs religieux, la force de me dévouer de plus en plus à l'âme de mes élèves. La sainte Eglise et la Patrie fribourgeoise comptent sur moi ; je n'oublierai jamais mes responsabilités. »

Le dernier jour, M. Ph. Dessarzin, instituteur à Estavayer-le-Gibloux, adressa à Monseigneur la délicate expression de la reconnaissance de tous ; nous aurons, j'espère, l'occasion d'en lire le texte dans un prochain *Bulletin*. M. Antonin Bondallaz, à Fribourg, se fit l'interprète aimable des conviés à l'égard de la direction de l'Ecole normale, de M. l'abbé Bovet, qui s'est chargé de la partie musicale ; il eut un mot plein de cœur pour M. Levet, dont la démission venait d'être annoncée.

Retraite annuelle des institutrices

Comme ces années dernières, le Comité de la Société des institutrices se fait un plaisir d'adresser à tout le Corps enseignant féminin du canton, sans oublier les chères collègues démissionnaires, une amicale et pressante invitation à la prochaine retraite annuelle.

Cette retraite commencera le lundi, 24 août, à 17 heures, et se terminera vendredi, 28, dans la matinée.

Nous avons la douce confiance que nos chères collègues répondront à notre affectueux appel, et que nous nous retrouverons nombreuses dans l'hospitalière Maison du Cénacle.

Prix pour chambre et pension : 15 fr. Prière de s'inscrire, dès maintenant, auprès de Mme la Directrice, Villa Miséricorde, Fribourg.

Brevets pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du 24 juillet, la Commission cantonale des études, statuant sur les résultats obtenus, a décerné comme suit les brevets de capacité pour l'enseignement primaire :

Avec la mention *Très bien :* à MM. Casimir Both, de Lessoc ; Louis Verdon, de Dompierre ; Auguste Müller, de Schupfart (Argovie) ;